



# Hôpital INFOS

N°235 - Mars 2017

Journal interne du Centre Hospitalier de Sens

## ÉDITORIAL

“ Un travail conséquent et important s'engage pour les semaines et mois à venir, il impactera l'ensemble des unités et des professionnels. Il s'agit de la Certification. Nous devons ensemble relever ce défi et c'est par l'engagement de chacun que nous pourrions espérer atteindre les objectifs. Il y a trois priorités :

- Le management de la prise en charge du patient au bloc opératoire
- Le management de la qualité & des risques
- Le management de la prise en charge médicamenteuse

Nous comptons sur la mobilisation de l'ensemble de la communauté hospitalière pour travailler sur ces trois thématiques prioritaires et obtenir la Certification.

Dans le cadre du partenariat avec les Etablissements Médicaux Sociaux, une première réunion a eu lieu en début d'année afin d'améliorer la prise en charge des résidents de ces établissements. Cette première rencontre a donné lieu à la formation de deux groupes de travail qui se réuniront le 8 mars prochain pour évoquer la prise en charge de la personne handicapée et des résidents des EHPAD.

Le 13 février dernier, le service de chirurgie de spécialités, comprenant les activités de chirurgie urologique, viscérale et gynécologique, a intégré des locaux rénovés au 2<sup>e</sup> étage de l'Hôpital Gaston Ramon. Le confort des patients et la qualité de vie au travail des personnels s'en trouvent fortement améliorés. Le service d'oncologie médicale a déménagé fin février au 2<sup>e</sup> étage de l'Hôpital en lieu et place de la chirurgie viscérale.

Les objectifs de l'ensemble de ces réorganisations internes sont, entre autre, le renforcement de l'offre de soins sur le territoire, la consolidation de nos liens avec nos partenaires de santé, l'amélioration et la fluidification de la prise en charge du patient.

”

VIVIANE MUTTI,  
DIRECTRICE ADJOINTE

## SOMMAIRE

### 2 ACTUALITÉS

Le Projet Médical Partagé :  
le socle de la convention constitutive du GHT

### 3 ÉVÉNEMENT

Mars Bleu : le mois de promotion  
du dépistage organisé du cancer colorectal  
Journée mondiale contre l'Epilepsie :  
les neurologues de l'établissement  
et l'association Epilepsie-France  
se mobilisent et parlent de cette maladie.

### 4 ZOOM SUR...

Suite de la mise en place du protocole relatif aux parcours professionnels, carrières et rémunérations (PPCR)

### 4 LES BRÈVES

Les expositions du mois  
À noter ! Le journal interne Hôpital Infos devient bimestriel  
Ouverture de la MAM  
Le mot de l'Amicale

Hôpital  
INFOS

Directeur de publication : Jean-Dominique MARQUIER  
Rédacteur en chef : Elodie PETR

N° ISSN 2P97



Conception graphique  
Chevillon Imprimeur • Sens  
imprimé sur du papier recyclé  
dépôt légal à parution



# Mars Bleu : le mois de promotion du dépistage organisé du cancer colorectal

Le mois de Mars est devenu un temps fort dans la lutte contre le cancer colorectal au même titre qu'Octobre Rose, le mois dédié à la lutte contre le cancer du sein... et pour cause : Ce cancer est l'un des plus fréquents et touche 4 hommes sur 100 et 3 femmes sur 100, le plus souvent après l'âge de 50 ans.

Le cancer colorectal, aussi appelé cancer de l'intestin, est la 2<sup>e</sup> cause de décès par cancer en France. Il se développe lentement à l'intérieur du colon ou du rectum, le plus souvent à partir de petites lésions dénommées polypes.

**Détecté suffisamment tôt, le cancer colorectal se guérit dans 9 cas sur 10**

Le test de dépistage, proposé aux personnes de 50 à 74 ans, réduit la mortalité par cancer colorectal. Il permet de détecter un cancer à un stade précoce, et d'augmenter les chances de guérison. Grâce à ce dépistage, on peut aussi repérer une lésion avant qu'elle n'évolue en cancer. **En cas d'antécédents personnels ou familiaux de polype, de cancer, de maladie du colon ou de symptôme digestif**, le médecin pourra proposer d'autres modalités de dépistage.

«Le dépistage du cancer colorectal repose sur le test hémocult (recherche de sang dans les selles) chez les personnes âgées de 50 à 74 ans, sans symptôme et sans facteur de risque et sur la coloscopie dans tous les autres cas. La coloscopie réduit considérablement le risque de cancer quand elle permet l'ablation des lésions pré-cancéreuses.», indique le Dr Cosme, gastroentérologue.

Dr Cosme, Gastroentérologue.

Elodie PETIT, Responsable Communication.

**À l'hôpital de Sens, les hépato-gastroentérologues s'engagent et organisent des actions de prévention, de sensibilisation et d'information le mercredi 8 mars.**

**Des professionnels de santé mobilisés à l'occasion de Mars Bleu.**

Dans la salle d'attente des consultations externes au RDC du bâtiment Gaston Ramon, le mercredi 8 mars de 9h à 17h30, Marieke CLARDEIJ, Attachée Scientifique de la société Roche Oncologie Digestive, le Dr Stéphane CORNELIS de l'AIDEC et le Dr Cosme, gastroentérologue à l'Hôpital de Sens, iront à la rencontre du public en

tenant un stand d'information sur le dépistage du cancer colorectal. A noter également : le Dr Cosme assurera, sur la matinée uniquement, des consultations gratuites au sein du service de médecine de spécialités.

L'objectif de cette journée de mobilisation sera d'évoquer les facteurs de risque, de conseiller sur la méthode de dépistage la plus adaptée mais aussi de répondre à toutes les questions liées à ce type de cancer.



LE PLUS SOUVENT, DEPISTÉ À TEMPS  
UN CANCER COLORECTAL N'EST PAS MÉCHANT



## ACTUALITÉS

### Le Projet Médical de la convention

Le Projet Médical Partagé (PMP) a été élaboré en étroite collaboration par les communautés médicales des hôpitaux de Sens, de Joigny et de Villeneuve sur Yonne. A ce titre, le travail effectué lors de l'élaboration du PMP ainsi que l'énergie mise en œuvre par tous les collègues des trois établissements sont à saluer. Il s'agit désormais de soutenir ce projet, de l'animer et ainsi de lui donner toute sa légitimité sur le territoire.

Le PMP du GHT Nord icaunais s'intègre dans les orientations stratégiques fixées par l'agence régionale de santé (ARS) de Bourgogne-Franche-Comté pour les années 2016 et 2017. Ces orientations sont définies et déclinées en quatre priorités. Les trois premières font tout particulièrement partie d'axes travaillés par le GHT dans le cadre de ce PMP :

- « Faire le choix de la prévention »
- « Organiser les soins autour des patients et en garantir l'égal accès »
- « Maîtriser les coûts externes et internes »
- « Approfondir la démocratie en santé »

Par ailleurs, le GHT doit promouvoir le travail en filière qui vise à favoriser les synergies entre les établissements pour les patients de l'ensemble du territoire, à chaque étape de leur parcours de soins. En effet, les actions de collaboration des établissements



## À l'occasion de la Journée mondiale contre l'épilepsie, le 8 février dernier, les neurologues de l'établissement et l'association *Epilepsie-France* se mobilisent et parlent de cette maladie.



## Partagé : le socle constitutive du GHT

du GHT se sont articulées autour de 8 filières de soins et les projets médicaux techniques :

- ✓ Cancérologie et chirurgie carcinologique
- ✓ Médecine de spécialité (Cardiologie, pneumologie, néphrologie, diabétologie) et médecine polyvalente
- ✓ Pôle mère enfant
- ✓ Gériatrie
- ✓ Neurologie UNV
- ✓ Orthopédie et rhumatologie
- ✓ Urgences
- ✓ Psychiatrie Addictologie
- ✓ Projets médicaux techniques : Laboratoire, pharmacie, radiologie

La logique sous-jacente de ce travail en filières est de permettre que les habitants du territoire Nord icaunais puissent bénéficier des bons soins au bon moment par les bons professionnels dans les bonnes structures et ce au meilleur coût.

Le PMP doit être validé par les instances des trois établissements composant le GHT avant d'être approuvé par notre ARS le 1<sup>er</sup> juillet 2017.

Pour assurer la mise en place d'un territoire de démocratie sanitaire tel que la nouvelle loi de santé le définit, nous devons œuvrer ensemble et nous adapter au mieux aux besoins de santé de nos patients.

Dr Nathalie BREVIÈRE,  
Présidente de la CME

### Qu'est-ce que c'est ?

L'épilepsie est une maladie neurologique (et non mentale comme beaucoup de personnes le croient souvent) qui se caractérise par un fonctionnement anormal de l'activité du cerveau.

Elle se traduit par la répétition de crises imprévisibles et souvent très brèves. Ces crises peuvent prendre différentes formes et varier en intensité. Ainsi, il serait plus correct de parler "d'épilepsies" plutôt que de "l'épilepsie". Cette maladie, pourtant très courante, est encore méconnue en France. La plupart des gens résumant l'épilepsie à l'une de ses manifestations la plus spectaculaire, appelée la crise tonico-clonique et qui se traduit par des convulsions.

Certaines épilepsies sont plus handicapantes que d'autres. Extrêmement imprévisible, cette maladie peut devenir un véritable handicap social et professionnel. La personne épileptique souffre aussi beaucoup du regard des autres.

### Comment ça s'explique ?

Les crises d'épilepsie résultent d'une activité excessive d'un groupe plus ou moins important de cellules nerveuses cérébrales, provoquant l'équivalent d'un court-circuit entre les neurones.

### À l'hôpital de Sens, la prise en charge de l'épilepsie est effectuée par l'équipe des neurologues.

- Les adultes épileptiques peuvent bénéficier de bilan à l'hôpital (notamment un électroencéphalogramme et une imagerie cérébrale) ;

- Tous les neurologues du service suivent des adultes épileptiques. S'ils ont besoin d'un avis supplémentaire, ils peuvent faire appel à des épiléptologues (neurologues spécialisés dans la prise en charge de l'épilepsie) situés au CHU de Dijon ou à Paris.

- A noter que les enfants épileptiques sont suivis par l'équipe de pédiatrie ;

### L'Epilepsie concerne 600 000 personnes en France soit 1% de la population.

L'association Epilepsie-France, accompagnée des neurologues de l'établissement, tenait un stand d'information et de sensibilisation le

lundi 20 février dernier dans le hall d'entrée de l'Hôpital Gaston Ramon.

L'objectif de l'association est de réunir et d'informer les personnes concernées par l'épilepsie, de favoriser leur insertion mais aussi de favoriser la recherche sur l'épilepsie, d'intervenir auprès des pouvoirs publics pour informer sur l'épilepsie.

En tant que correspondante locale de l'association Epilepsie-France, Christelle GUENOT organise des animations et des rencontres pour échanger entre personnes concernées par l'épilepsie (que ce soit personnellement, dans leur famille ou leurs connaissances...). Mme GUENOT tient également des permanences téléphoniques le mercredi après-midi et le vendredi à partir de 17 heures.

Christelle GUENOT,  
Correspondante locale dans le département de l'Yonne de l'association Epilepsie-France.  
09 63 54 38 43 - guenot.christelle@wanadoo.fr

Dr Sylvie CONTANT,  
Responsable du service de Neurologie

## Que faire en cas de crise d'épilepsie ?

Les crises peuvent être impressionnantes pour les témoins. Si la crise s'accompagne de convulsions, il est recommandé de garder son calme et d'effectuer certains gestes :

- allonger la personne et la placer en position latérale de sécurité dès que possible ;
- protéger la tête de la personne en crise contre d'éventuelles blessures ;
- ne pas empêcher ses mouvements
- ne rien mettre dans sa bouche ;
- rester avec la personne jusqu'à la fin de la crise et la réconforter.

Il est nécessaire d'appeler les secours si les crises se succèdent et si la personne a des difficultés à respirer.



## Suite de la mise en place du protocole relatif aux parcours professionnels, carrières et rémunérations (PPCR)

Après la parution des textes et leur application en 2016 pour la catégorie B et pour certains grades de la catégorie A, le PPCR se poursuit en 2017 :

➤ **pour les grades de catégorie C** avec le transfert primes/points\* mais aussi leur reclassement dans les nouvelles grilles et l'application du cadencement unique (disparition des réductions de durée des échelons)

➤ **pour la catégorie B** reclassement dans de nouvelles grilles

➤ **pour la catégorie A :**

- pour certains grades (infirmier en soins généraux et spécialisés, ergothérapeute, cadre de santé paramédicaux et cadre de santé et cadre socio-éducatif) : suite du transfert primes/points 2<sup>e</sup> étape (1<sup>re</sup> étape en 2016)

L'ensemble de ces modifications sera intégré sur notre système de paie et de gestion après les réunions des commissions paritaires locales prévues en avril 2017 où seront examinés les titularisations, les avancements de grade et le recours de note.

A la suite, les mesures relatives au reclassement seront mises en œuvre et les avancements d'échelon dans les nouveaux grades examinés lors de nouvelles commissions administratives paritaires locales qui devront être réunies.

et reclassement dans les nouvelles grilles ou revalorisation indiciaire

- pour les autres : transfert primes/points 1<sup>re</sup> étape et reclassement dans de nouvelles grilles et cadencement unique

### RAPPEL :

**Les grades de catégorie A :** cadre et cadre supérieur de santé, sage-femme, psychologue, infirmier de soins généraux et spécialisés, attaché d'administration, ingénieur...

**Les grades de catégorie B :** manipulateur en radiologie, préparateur en pharmacie, technicien de laboratoire, infirmière de catégorie B, masseur-kinésithérapeute, assistante socio-éducatif, technicien hospitalier et technicien hospitalier supérieur hospitalier, assistante médico-administrative, adjoint des cadres hospitaliers...

Le service de la direction des ressources humaines se tient à votre disposition pour d'éventuelles informations complémentaires

### Pour aller plus loin :

<http://www.fonction-publique.gouv.fr/parcours-professionnels-carrieres-et-remunerations>

La direction des Ressources Humaines

\*transfert primes/points : voir note de service n°134-2016

### Les expositions du mois

07/03 : nougats  
09/03 : vêtement de femme  
14/03 : vêtement de sport  
15/03 : parfum & accessoires  
16/03 : Jorda  
21/03 : vêtement de femme  
29/03 : Chocolat Jeff de Bruges  
31/03 : livres enfants

### À noter !

**Le journal interne *Hôpital Infos* devient bimestriel, sa parution est désormais prévue une fois tous les deux mois.**

Si vous souhaitez réaliser un article, mettre en avant les projets ou encore l'équipe d'un service ou tout autre sujet en lien avec l'Hôpital, n'hésitez pas à contacter Elodie PETIT, Responsable de la communication.

Contact : [epetit@ch-sens.fr](mailto:epetit@ch-sens.fr) - 10 13.

### Ouverture de la MAM : les places sont destinées en priorité au personnel du Centre Hospitalier de Sens.

La Maison des Assistantes Maternelles (MAM) a ouvert le 6 février dernier. Pour rappel, cette structure est située sur le site Saint Jean, elle est ouverte du lundi au vendredi de 6h30 à 20h. La MAM sera un lieu d'accueil pour les jeunes enfants âgés de 0 à 3 ans et de 0 à 6 ans pour les enfants en situation d'handicap. Trois assistantes maternelles accueilleront chacune 4 enfants (3 + 1 enfant en situation d'handicap), soit 12 au maximum (dont 4 places réservées pour l'accueil d'enfants handicapés).

Contact : Céline ATLATI  
[mampourtous89100@gmail.com](mailto:mampourtous89100@gmail.com)  
06.61.78.79.10

### Le Mot de l'Amicale

Le 8 avril 2017 : Dîner-dansant de printemps avec l'orchestre Regnault à la salle polyvalente de Malay-le-Grand (prix amicaliste : 27 € / invité : 30 € - apéritif offert, boissons non comprises)

Le 23 septembre 2017 : les 40 ans de l'Amicale célébrés à la salle des fêtes de Sens

Sortie à la foire de Paris le 7 mai

Une journée au lac du Der, le 10 juin.

N'hésitez pas à consulter nos affiches et à nous rendre visite lors de la permanence du JEUDI au niveau -1, de 13h30 à 15h.

Bien amicalement,  
la Présidente et son bureau.

### Focus sur le reclassement de la catégorie C, passage de 4 échelles de rémunération à 3

#### Catégorie C à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017

Trois échelles de rémunération	C1 (ancienne échelle 3)	C2 (anciennes échelle 4 et 5)	C3 (ancienne échelle 6)
administratif	adjoint administratif (ex adj adm 2 <sup>e</sup> )	Adjoint administratif principal 2 <sup>e</sup> classe (ex adj adm 1 <sup>re</sup> et adjoint adm principal de 2 <sup>e</sup> )	Adjoint administratif principal 1 <sup>re</sup> classe (ex adjoint administratif de 1 <sup>re</sup> )
ouvrier	AEQ	Ouvrier Principal 2 <sup>e</sup> classe (ex OPQ - MO) agent de maîtrise conducteur ambulancier (ex conducteur 2 <sup>e</sup> et 1 <sup>re</sup> catégorie)	ouvrier principal 1 <sup>re</sup> classe (ex MO principal) agent de maîtrise principal cond ambulancier principal (ex conducteur hors catégorie)
soignant	ASHQ cl normale	ASHQ classe supérieure AS/AS/AMP (ex AS/AV/AMP classe normale et supérieure)	AS/AP/AMP principal (ex AS/AP/AMP classe exceptionnelle)